



Demande de main levé du placement en foyer d'un mineur

Par **simon63**, le **08/11/2012** à **08:49**

Bonjour,

Je souhaiterais me renseigner à propos de la procédure à suivre dans le cadre d'une demande de main levée à une décision de placement en foyer éducatif d'un enfant (avec l'acceptation du foyer en question) à l'égard du TGI.

Ainsi, quelles peuvent être les différentes méthodes pour faire appel au TGI?
Comment se déroule la procédure et le jugement?

Merci d'avance.